

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ PUBLIQUE

N° MSP/ /CAB

0234

17 / 1 O T E

17

- ///)ESSIEURS - LES MEMBRES DU CABINET
- LES DIRECTEURS
- LES SOUS DIRECTEURS
- LES CHEFS DE SERVICE
- LES INSPECTEURS MEDICAUX
ET JUXTAMEDICAUX

O B J E T / : Réparation des voitures de fonction.

Dans le cadre des actions tendant à améliorer la gestion du Parc-Auto et en vue d'une meilleure efficacité et de célérité de ses interventions, les cadres de l'Administration Centrale, bénéficiaires de voitures de fonctions sont invités à veiller personnellement à la maintenance des véhicules mis à leur disposition et à leur faire subir des visites techniques périodiques dans les ateliers dépendant du Service du Matériel.

Ces dispositions permettront sans doute de déceler à temps, toute usure éventuelle des pièces et de déterminer en conséquence les actions à entreprendre en temps opportun.

A cette occasion il est rappelé que le Service du Matériel faute de moyens, n'est pas en mesure d'affecter des voitures de remplacement en cas de réparation de voitures de fonction et que les intéressés doivent prendre eux-mêmes les dispositions nécessaires pour leurs déplacements quotidiens.

P/ LE MINISTRE DE LA SANTÉ
PUBLIQUE

LE CHARGE DE MISSION
SADOK ZARROUX